

**Processus d'écologisation des pratiques agricoles :
injonctions contradictoires et appropriations multiformes
– Introduction au dossier –**

Guillaume Christen & Benoît Leroux

Dans des espaces ruraux, désormais redéfinis à l'aune des problématiques environnementales (Jollivet, 1997)¹, de nouvelles formes d'agriculture émergent et s'inscrivent dans un processus d'écologisation (Mélard, 2008)². Celles-ci tendent à redéfinir les « bonnes pratiques » autour des enjeux de la durabilité tout en maintenant des objectifs de productivité et de rentabilité. Ce « renouvellement » des pratiques prend alors des formes variées, telles que la protection intégrée, l'agriculture de « conservation », « raisonnée », ou « écologiquement intensive ».

Si une fraction du milieu professionnel agricole a anticipé cette transformation par des conduites plus exigeantes (agricultures biologique, biodynamique, durable³), il n'en demeure

pas moins qu'une majorité d'agriculteurs est incitée, mais aussi contrainte à faire évoluer leurs pratiques pour respecter des normes agro-environnementales émanant principalement de l'Union européenne. Au-delà du périmètre français, depuis la conférence de Stockholm en 1972 qui entérine la responsabilité des activités humaines sur l'environnement, une série de mesures intergouvernementales vont tardivement mais progressivement se mettre en place, et ce, surtout à partir des années 1990 (conférence de Rio sur l'environnement et le développement de 1992 ; premières mesures agro-environnementales de la PAC en 1992...). Malgré ces événements largement médiatisés, les dispositifs qui les accompagnent et qui se déploient au plan national (Contrat Territorial d'Exploitation, Contrat d'Agriculture Durable, Mesures Agroenvironnementales et Climatique 2015-2020), ne démentent

¹Jollivet Marcel, *Pour un rural postindustriel : Rural et environnement dans huit pays européens*, Paris, L'Harmattan, 1997.

²Mélard François, « *Écologisation objets et concepts intermédiaires* », Bruxelles, PIE, Peter Land, 2008.

³Tous ces types d'agriculture sont conditionnés au respect de cahiers des charges exigeants. L'agriculture « durable » renvoie ici aux pratiques

impulsées par les agriculteurs réunis autour du Réseau agriculture durable (Rad) ; voir Deléage Estelle, *Paysans de la parcelle à la planète : socio-anthropologie du Réseau agriculture durable*, Paris, Syllepse, 2004.

pas les logiques productives et répondent continuellement à l'accroissement de la production et de rentabilité à court terme. Ces dynamiques contradictoires nous amènent à questionner les relations entre dynamiques d'écologisation et logiques productivistes. Dans quelle mesure peuvent-elles cohabiter ? Quelles formes prennent-elles ? Dans un contexte de globalisation économique participant à la recomposition des espaces ruraux les plus stables⁴, et accentuant les phénomènes de concentration capitaliste dont la figure émergente s'incarne dans les « agricultures de firmes »⁵, quelles lignes de force et quelles fractures produisent cette injonction à l'écologisation des pratiques ? Au-delà des contradictions apparentes, des convergences se matérialisent-elles ? Et le cas échéant, en quoi participent-elles à une transformation des pratiques ? *A contrario* ces agents, qu'ils soient agriculteurs, élus politiques ou gestionnaires de marques commerciales, en communiquant sur les « bonnes pratiques » agroenvironnementales, tout en ne les mettant en place qu'à la marge, ne

⁴ Mormont Marc, « Globalisations et écologisations des campagnes », *Études rurales*, n°183, 2009, pp. 143-160.

⁵ Olivier-Salvagnac Valérie, Legagneux Bruno, « L'agriculture de firme : un fait émergent dans le contexte agricole français ? », *Études rurales*, 2012, n°190, pp. 77-97. Nguyen Geneviève, Purseigle François, « Les exploitations agricoles à l'épreuve de la firme. L'exemple de la Camargue », *Études rurales*, n°190, 2012, pp. 99-118.

parviennent-ils pas à redonner force à leurs positions et intérêts spécifiques ?

I. Processus d'« écologisation des pratiques agricoles » : quelles demandes et quelles orientations effectives ? Entre continuité et renouvellement des logiques productivistes ?

Ces « nouvelles » pratiques font écho à une mise en politique des préoccupations environnementales, essentiellement médiatisée par des mesures agro-environnementales qui régulent et orientent les relations entre ressources naturelles et pratiques agricoles. Or, ces instruments ne sont pas neutres, mais sont porteurs de schémas d'interprétation (Lascoumes et Le Galès, 2005)⁶ : ils introduisent des conceptions de la transition écologique qui définissent différemment les relations entre conservation des ressources et pratiques agricoles. Le changement est ainsi gouverné par des instruments qui opèrent des choix techniques et sociaux, où la traduction des enjeux environnementaux par l'économie de marché est dominante. Les processus d'écologisation sont alors pilotés à l'image des mesures Agroenvironnementales et Climatiques en « système grandes cultures » qui fixent des

⁶Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

objectifs à atteindre d'ici 2020. On peut mentionner les prescriptions favorisant la rotation des assolements en grandes cultures (la culture majoritaire ne doit pas représenter plus de 60% de la surface agricole utile) ainsi que les objectifs de limitation des traitements phytosanitaires (mesurés à l'aide de l'IFT, indicateur de traitement phytosanitaire) échelonnés sur cinq ans. En conséquence, quelles relations ces dispositifs entretiennent-ils avec les savoirs scientifiques et experts, défendant un modèle agricole « individualiste technicien⁷ » ? On peut s'interroger de manière critique si l'entrée de l'environnement en agriculture, loin d'avoir questionné l'organisation de la profession structurée en filière – où l'agriculteur n'est qu'un maillon –, renforce au contraire ce modèle vertical et descendant. Le déploiement d'une « technique verte » (Mormont, 1996)⁸ conforte-elle le transfert de savoirs vers les réseaux des filières en légitimant *de facto* le modèle de l'agriculteur « individualiste technicien » (Muller, Faure et Gerbeaux,

1989)⁹, la modernisation écologique reproduisant, voire renforçant ce modèle social dominant ?

Comme tout modèle social, l'agriculture capitaliste ne va pas de soi, et doit se redéfinir afin de s'imposer comme irréversible et naturelle (Bourdieu, 1998)¹⁰. Or, ce modèle fait l'objet de nombreuses critiques (pollutions des sols, perte de biodiversité, maladies professionnelles dues à l'utilisation de traitements phytosanitaires), mais désormais assimilées par ses promoteurs afin de faire évoluer son esprit et se pérenniser (Fouilleux et Goulet, 2012)¹¹. L'enjeu consiste à ancrer l'agriculture industrielle autour de deux piliers : concilier un niveau de productivité élevé avec une demande sociale d'environnement. Ces nouvelles nominations « agriculture écologiquement intensive », « durable » ou de « conservation » témoignent d'un nouvel « esprit du productivisme » (Fouilleux et Goulet, 2012)¹² qui renforce la capacité résiliente du modèle à neutraliser la crise écologique. Intégrés au projet de

⁷ L'hypothèse générale étant qu'au modèle communautaire agricole impliquant un nombre important d'agriculteurs par village, s'est substitué un modèle plus individualiste et technicien, s'appuyant davantage sur des réseaux inter-professionnels que sur des relations intra-agriculteurs.

⁸ Mormont Marc, « Agriculture et environnement : pour une sociologie des dispositifs », *Économie rurale*, 236, 1996, pp. 28-36.

⁹ Muller Pierre, Faure Alain, Gerbeaux François, (dir.), *Les entrepreneurs ruraux : agriculteurs artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, L'Harmattan, 1989.

¹⁰ Bourdieu Pierre, *Contre-feux, tome 1 : Propos pour servir à la résistance contre l'invasion Néo-libérale*, Paris, Liber-Raisons d'Agir, 1998.

¹¹ Fouilleux Ève, Goulet Frédéric, « Firmes et développement durable : le nouvel esprit du productivisme », *Études rurales*, 190, 2012, pp. 131-146.

¹² Fouilleux Ève, Goulet Frédéric, 2012, *op. cit.*

modernisation écologique, ces modèles agricoles « alternatifs » n'augurent pas de changements forts. La notion de modernisation écologique, apparue chez Joseph Huber (1982)¹³, décrit comment les risques environnementaux et les mesures pour y répondre sont définis autour de registres d'action délimités, suivant l'hypothèse selon laquelle les sociétés industrielles ont intégré l'environnement dans une dynamique de conciliation entre le progrès technique et le marché économique. À ce titre, la modernisation écologique marque, selon Edwin Zaccai (2010)¹⁴, l'expression de la poursuite de la modernité et de la productivité. Non seulement les aspects environnementaux peuvent être régulés par l'économie, mais ils deviennent une source rémunératrice, voire une nouvelle niche pour les firmes de l'agrofourmiture. Suivant cette perspective, les réponses à la crise écologique résident dans le développement de technologies performantes, dans le but de décarbonner l'agriculture industrielle.

Ces « nouveaux » modèles s'appuient sur des éco-innovations qui programment l'agriculture productiviste

(Rudolf et Kosman, 2004)¹⁵ en l'adaptant aux objectifs environnementaux devenus inévitables (perte des sols, pollutions des nappes phréatiques). La notion d'« éco-innovations » (Coulbaut-Lazzarini et Némoz, 2013)¹⁶ désigne la possibilité de générer des opportunités de profits à partir d'innovations techniques visant à atténuer les dégradations des ressources par la création d'une « économie verte ». Dans cette configuration, la sortie de la crise écologique est appréhendée et instrumentée par l'essor de nouvelles innovations pour une rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles. Les standards techniques demeurent centraux pour lire les atteintes à l'environnement, si bien que la traduction des solutions aux risques environnementaux fait l'objet d'un « éco-pouvoir » montant (Lascoumes, 1994)¹⁷. En effet, les processus d'écologisation (Mélard, 2008)¹⁸ s'opérationnalisent *via* une panoplie de technologies, légitimant l'importance de la mise en œuvre de technologies de pointe ou de pratiques de management innovantes face à la crise

¹⁵Rudolf Florence, Kosman Julie, « Le développement durable : un programme d'action à l'épreuve de ses propres applications », *Écologie & politique*, 29, 2004, pp. 37-51.

¹⁶Coulbaut-Lazzarini Amélie, Némoz Sophie (dir.), *L'éco-innovation au prisme du développement durable*, Paris, L'Harmattan, 2013.

¹⁷Lascoumes Pierre, *L'éco-pouvoir : environnements et politiques*, Paris, La Découverte, 1994.

¹⁸Mélard François, 2008, *op. cit.*

¹³Huber Joseph, *Die verlorene Unschuld der Ökologie. Neue Technologien und superindustrielle Entwicklung*, Frankfurt am Main, Fischer Verlag, 1982.

¹⁴Zaccai Edwin, « L'échec de Copenhague en perspective », *Esprit*, 362, 2010, pp. 6-13.

écologique (pollutions des sols, des eaux phréatiques). On pense notamment aux TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) qui désignent une gestion « intelligente » des suivis de cultures (traitements sur la ligne de semis). En outre, l'agriculture de « précision » utilise désormais des techniques informatiques et l'imagerie satellitaire dans la gestion du parcellaire afin d'améliorer et de rationaliser la qualité des traitements phytosanitaires.

Or, les innovations environnementales ne reposent pas seulement sur l'ajout de médiations techniques supplémentaires (itinéraires techniques, nouvelles technologies), mais aussi sur la production de connaissances qui devient le moteur d'une agriculture verte. L'économie de la connaissance (Hubert *et al.*, 2013)¹⁹ crée de la richesse sur la base de savoirs biologiques et agronomiques afin de mieux tirer parti du rôle et de la fonction auxiliaire des entités de la nature pour certaines productions. On remarque une montée en puissance des registres de la « compréhension des phénomènes naturels » (*Ibid.*), ainsi que de l'utilisation « rationalisée des processus biologiques dans les dynamiques

productives », susceptibles de remplacer les technologies et les moyens exosomatiques de synthèse²⁰. Ainsi, la vie du sol et les couverts végétaux sont requalifiés au cœur de l'innovation afin de « remplacer » le travail du sol en profondeur – susceptible de générer des risques érosifs –, de même que les légumineuses afin de diminuer l'usage d'engrais azotés.

Ces innovations « vertes » ne modifient pas le modèle établi, mais ne fait que substituer une technique par une autre moins impactant et neutralisant les risques environnementaux. Comme le mentionne Florence Rudolf, la modernisation écologique « ne touche pas aux rapports de production. [...] Elle se limite au mieux à une réforme en profondeur des manières de mettre au travail les hommes et les ressources naturelles » (Rudolf, 2013, p. 8)²¹. Quant au rapport à la nature, la modernisation écologique met en avant les qualités d'un écosystème dit « résilient », au sens de la capacité d'un milieu à neutraliser les traumatismes subis (Schoon

¹⁹Hubert Bernard, Mormont Marc, « De l'environnement au développement durable. Le rôle des médiateurs », in François Mélard (dir.), *Écologisation. Objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, PIE - Peter Lang, 2008, pp. 51-68.

²⁰Georgescu-Roegen (1979) cité par Wintz Maurice, in « Un demi-siècle d'agriculture. De modèles en ruptures », Van Dam Denise, Streith Michel (dir.), *L'agriculture bio en devenir : Le cas Alsacien*, Peter Lang, 2011. Les moyens exosomatiques de synthèse correspondent à l'énergie externe (ressources, matières) que l'être humain mobilise pour agir sur son environnement.

²¹Rudolf Florence, « De la modernisation écologique à la résilience : un réformisme de plus ? », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 13 (3), 2013.

et Cox, 2012)²² et à s'adapter aux pressions anthropiques.

Dans cette configuration de compromis entre la vision productive de l'agriculture et un processus d'écologisation, Marc Mormont (2008)²³ met en avant le poids central de nouveaux acteurs. En effet, les États ne sont plus les premiers régulateurs des politiques environnementales, et les acteurs industriels occupent désormais une place centrale dans la diffusion des innovations écologiques. Les réseaux d'incitations technico-économiques sortent ainsi renforcés (Goulet, 2011)²⁴ dans la construction et la diffusion d'éco-technologies. Ces configurations sociotechniques participent non seulement à leur conception mais également à l'accompagnement des agriculteurs dans leur adoption. Cette nouvelle économie de service autour des technologies vertes (Mormont, 1996)²⁵ laisse lire une transformation du paysage institutionnel du

conseil agricole (Goulet, 2008)²⁶. Les chambres régionales et départementales d'agriculture jouent désormais un rôle de coordination ou d'incitation et d'appui administratif. Quant aux acteurs privés de l'agrofourmiture, ils monopolisent la construction et la vente des nouvelles technologies environnementales.

Enfin, pour le sociologue ces processus d'écologisation redéfinissent les enjeux de l'objet de recherche. Le monde agricole a intéressé les sociologues et les agronomes pour caractériser les conditions du changement en décrivant la diffusion des innovations et les processus d'adoption. Or, la renaturalisation des pratiques agricoles questionne « la façon dont les sociologues abordent les processus d'innovations »²⁷. En effet, il ne s'agit plus de réfléchir aux conditions d'adoption, « mais de poser le débat de la (dé)sadoption d'artefacts techniques »²⁸ qui sont fortement ancrés dans les pratiques. La question du rapport à l'environnement n'est donc pas sans lien avec celle de la trajectoire sociale de l'agriculteur et notamment après trente

²² Schoon Michael, Cox Michael, « Understanding Disturbances and Responses in Social-Ecological Systems », *Society & Natural Resources*, 25 (2), 2012, pp. 141-155.

²³ Mormont Marc, « La carte comme schéma prospectif négocié », in François Mélard, *Écologisation. Objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, PIE - Peter Lang, « ÉcoPolis », 2008, pp. 99-113.

²⁴ Goulet Frédéric, « Accompagner et vendre. Les firmes de l'agrofourmiture dans l'innovation et le conseil en agriculture », *Cahier Agricole*, 20, 5, 2011, pp. 382-386.

²⁵ Mormont Marc, 1996, *op. cit.*

²⁶ Goulet Frédéric, « Des tensions épistémiques et professionnelles en agriculture. Dynamiques autour des techniques sans labour et de leur évaluation environnementale », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4, 2008, pp. 291-310.

²⁷ Barbier Jean-Marc, Goulet Frédéric, « Moins de technique, plus de nature : pour une heuristique des pratiques d'écologisation de l'agriculture », *Natures Sciences Sociétés*, 21, 2013, pp. 200-210.

²⁸ Barbier & Goulet, *Ibid.*

années de modernisation qui se sont sédimentées dans les pratiques et les représentations. Le débat sur la « désadoption » questionne la valeur sociale de la technique susceptible de symboliser pour une génération d'agriculteurs la réussite sociale et l'intégration professionnelle, comme l'a montré la contribution de **Guillaume Christen** dans ce numéro, qui revient sur les conflits d'identité des jeunes en formation agricole.

Le processus d'écologisation peut prendre des formes contradictoires, à l'image de producteurs de grandes cultures qui vont s'accommoder d'attachements nouveaux aux processus de la nature tout en s'inscrivant dans une logique productiviste. L'agriculture dite de conservation, qui requalifie le sol au cœur de l'agrosystème, illustre ces dynamiques d'« insularisation »²⁹ par rapport au régime de l'agriculture conventionnelle. **Jacqueline Candau, Philippe Deuffic, Sandrine Lyser et Vanessa Kuentz-Simonet** montrent ainsi, dans ce numéro, que si l'environnement participe dorénavant à l'identité professionnelle des agriculteurs, cette prise en compte écologique doit être appréhendée en relation avec d'autres dimensions, dont

notamment le marché et le « territoire comme lieu de vie », avec lesquelles l'environnement entretient plus ou moins en tension.

Certaines innovations environnementales, endogènes au modèle productiviste, s'inscrivent dans une série de décrochages et de détachements de pratiques du vivant par rapport au régime dominant³⁰. Ces techniques alternatives suggèrent que des niches peuvent émerger au sein du régime dominant, qui s'inscrivent à la fois dans une logique de prolongements et de ruptures avec ce modèle. Les transitions vers des formes alternatives peuvent superposer des pratiques contraires (requalification des processus vivants du sol et attachements forts à la chimie dans la gestion des adventices) susceptibles d'émerger au sein même de modèle productif et conventionnel. Dès lors, les dynamiques agricoles alternatives apparaissent protéiformes, elles peuvent se développer à la fois en consonance et en réfutation avec des pratiques dominantes.

²⁹ Bernard de Raymond Antoine, Goulet Frédéric, *Sociologie des grandes cultures. Au cœur du modèle industriel agricole*, Éditions Quæ, 2014.

³⁰ Vankeerberghen Audrey, Dannevoye Bastien, Stassart Pierre, « L'insularisation comme mode de transition. Le cas de l'agriculture de conservation en Région wallonne », *Sociologie des grandes cultures. Au cœur du modèle industriel agricole*, Éditions Quæ, 2014, pp. 61-76.

II. Produire autrement ? Contextualiser les formes agricoles alternatives

Les pratiques alternatives, qu'elles se manifestent au niveau agricole³¹, des modes de vie³² ou de consommation³³, font l'objet, ces dernières années, d'une attention croissante de la part des chercheurs en sciences sociales. Ces formes alternatives sont, néanmoins, longtemps restées en marge des préoccupations scientifiques. Tout se passe comme si l'intérêt porté sur ces modes de production alternatifs ne pouvait être traité avec sérieux ou était nécessairement connoté « militant ». En cause aussi, la structuration du champ scientifique traitant des questions rurales et agricoles, avec d'un côté un Institut National de Recherche Agronomique (INRA) ou autres Centre d'Étude sur le Machinisme Agricole, Génie Rural, Eaux et Forêts (CEMAGREF, renommé Irstea, Institut de

³¹ Cardona Aurélie, Chrétien Fanny, Leroux Benoît, Ripoll Fabrice, Thivet Delphine, *Dynamiques des agricultures biologiques. Effets de contexte et appropriations*, Paris-Dijon, Sciences en partage et Quae, Educagri (coll. Sciences en partage), 2014.

³² Pruvost Geneviève, « L'alternative écologique au quotidien. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, n°60, mars 2013, pp. 36-55.

³³ Lamine Claire, *Les intermittents du bio. Pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*, Paris, Éditions de la MSH, Versailles, Éditions Quae, 2008 ; Dubuisson-Quellier Sophie, *La consommation engagée*, Presses de Sciences Po, (coll. Contester), 2009 ; Pleyers Geoffrey, *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation locale et conviviale*, Paris, Desclée de Brouwer, 2011.

recherche sur les technologies et l'environnement en agriculture), qui furent longtemps sous l'emprise d'une idéologie du progrès technique, tant du point de vue des sciences agronomiques³⁴ que sociales³⁵ ; et de l'autre, pour ne prendre que le Groupe de sociologie rurale (équipe CNRS constituée par Henri Mendras) pris dans les apories d'une spécialisation disciplinaires³⁶ et les biais générées par une trop forte proximité avec les commandes et politiques publiques³⁷. Ainsi, hormis quelques travaux de recherche précurseurs mais très marginaux au cours des années 1970, on ne peut que constater la concordance de l'émergence des études scientifiques avec le déploiement tardif de politiques publiques

³⁴ Pessis Céline, Topçu Sezin, Bonneuil Christophe, *Une autre histoire des « Trente glorieuses » : Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013.

³⁵ Champagne Patrick, *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Paris, Seuil, 2002, p. 11 ; Laferté Gilles, Renahy Nicolas, « Tradition, modernisation, domination. Trois regards des études rurales françaises cristallisés autour d'une enquête (RCP Châtillonnais, 1966-1975) », Communication au 31^e colloque de la *Social Science History Association*, Minneapolis, 2-5 novembre 2006.

³⁶ Grignon Claude, Weber Florence, « Sociologie et ruralisme ou les séquelles d'une mauvaise rencontre », *Cahier d'économie et de sociologie rurales*, 29, 1993, pp. 59-74.

³⁷ Debroux Josette, « Une association pour organiser les études rurales : l'Association des Ruralistes Français », *L'homme et la société*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 199-219 ; Debroux Josette, « Le "monde rural" et les études rurales à travers les colloques de l'Association des Ruralistes Français : quelques éléments d'analyse », *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Éditions Quae, pp. 407-419, 2006.

agroenvironnementales. Sans s'engager ici plus en avant sur le terrain d'une analyse questionnant la proximité de ces mises à l'agenda des politiques publiques et les intérêts récents des chercheurs³⁸, notons qu'une analyse plus systématique de l'imbrication de ces deux mouvements apporterait, sans doute, des enseignements épistémologiques stimulants. Par ce regard réflexif porté sur le contexte social qui voit coexister « pratiques alternatives » et « études des alternatives », on pourrait prolonger l'entreprise exigeante d'une série de travaux qui interrogent la « catégorie alternative »³⁹. Dès lors, la considération de ce contexte historique qui met en relation pratiques alternatives/études des alternatives en vue de l'objectivation du rapport à l'objet, conduirait sans doute à rendre plus opérantes les opérations de classification de ces catégorisations⁴⁰.

La dynamique protéiforme des formes agricoles alternatives, sans prétendre en fixer les contours, peut

néanmoins les appréhender en termes de relations d'opposition, de contournement avec le modèle agricole dominant (tour à tour désignées comme « industriel », « chimique », « intensif », « capitaliste », « néo-libéral »...). L'alternative se situerait davantage dans une approche de désignation (catégorisation/classement) articulée ensuite à celle d'une stratégie de différenciation, de distinction. Les réflexions sur les alternatives – plus spécialement agricoles – insistent pour les circonscrire, sur la nécessité de définir le modèle agricole conventionnel, ordre dominant contre lequel elles ont émergé. L'accumulation des études portant sur les profondes transformations des pratiques et modes de vie de la paysannerie, depuis celles de Max Weber⁴¹ jusqu'à celles récentes⁴², offre des supports pour comprendre comment s'opère cette grande transformation qui traverse le groupe socioprofessionnel paysan/agricole. Des travaux ont plus systématiquement mis en confrontation le modèle agricole dominant (ou conventionnel) avec leurs alternatives⁴³. En lien avec le renouveau

³⁸Gall Éric, Millot Glen, Neubauer Claudia, « Faiblesse de l'effort français pour la recherche dans le domaine de l'Agriculture Biologique : approche scientométrique », *Innovations agronomiques*, n°4, 2009, pp. 363-375.

³⁹Demeulenaere, Goulet, 2015, *op. cit.* ; Comby Jean-Baptiste, « Des "alternatives" à géométrie variable », *Savoir/Agir*, vol. 4, n°38, 2016, pp. 9-12 ; Le Velly Ronan, *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Presses des Mines, 2017.

⁴⁰Fouilleux, Goulet, 2012, *op. cit.*

⁴¹Weber Max, « Enquête sur la situation des ouvriers agricoles à l'Est de l'Elbe. Conclusions perspectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 65, pp. 65-68, 1986.

⁴²Bitoun Pierre, Dupont Yves, *Le Sacrifice des paysans. Une catastrophe sociale et anthropologique*, Paris, L'Échappée (Collection Pour en finir avec), 2016.

⁴³Deléage, 2004, *op. cit.* ; Prével Maxime, *L'usine à la campagne. Une ethnographie du productivisme agricole*, Paris, L'Harmattan, 2007 ; Fouilleux,

symbolique de l'expression du terme paysan (en grande partie initiée, en France, par la dynamique émanant de la lutte syndicale et politique de la Confédération paysanne) des réflexions portent aussi sur l'acceptation revalorisée d'une fraction de ce groupe social⁴⁴. On assisterait, selon certains auteurs au « retour des paysans »⁴⁵, et remettrait à l'honneur ce groupe professionnel pourtant historiquement disqualifié.

Sans être réductibles aux seules pratiques contestataires prolongeant les mouvements de contre-cultures des années 1960 et 70⁴⁶, ces alternatives expriment de manière complexe de nouveaux rapports sociaux à l'environnement, aux biens ou au travail. Pour en saisir leur variabilité⁴⁷, il apparaît nécessaire de reconstituer « la genèse sociale des concepts, produits historiques des luttes historiques »⁴⁸ à partir de laquelle ces formes alternatives se sont forgées. Dans l'optique d'objectiver

Goulet, 2015, *op. cit.*

⁴⁴ Morena Edouard, « L'agence de presse libération-paysans. Avec les paysans sur le "front de l'information" ? », *Études rurales*, 2/2016 (n°198), pp. 25-38 ; Bitoun, Dupont, 2016, *op. cit.*

⁴⁵ Pérez-Vitoria Silvia, *Les paysans sont de retour*, Arles, Actes Sud, 2005 ; Pérez-Vitoria Silvia, *La riposte des paysans*, Arles, Actes Sud, 2010.

⁴⁶ Lacroix Bernard, Landrin Xavier, Pailhès Anne-Marie, Rolland-Diamond Caroline (dir.), *Les contre-cultures : Genèses, circulations, pratiques*, Paris, Syllepse, 2015.

⁴⁷ Voir notamment Comby Jean-Baptiste, « Des "alternatives" à géométrie variable », *Savoir/Agir*, vol. 4, n°38, 2016, pp. 9-12.

⁴⁸ Bourdieu Pierre, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17, n°1, 1977, pp. 2-5.

les actions militantes du label « alternatif » la mise en perspective historique offre la possibilité de dégager les conditions sur le temps long qui voient apparaître ces dynamiques sociales, comment elles sont inscrites dans des rapports sociaux, produisant selon les contextes, des variantes tant dans leur force de contestation, de proposition que dans leur stratégie d'adaptation. Les resituer dans leur processus temporel permet de rendre compte de l'intensité des contre-pieds à l'ordre établi. Si certaines réactualisent successivement leur (op)position face aux agents dominants et aux processus de normalisation qu'ils soient technico-industriels ou néolibéraux, d'autres suivent les chemins de l'institutionnalisation, transformant ainsi leurs pratiques au point de perdre leurs dynamiques initiales intrinsèques pour se conformer au modèle dominant. À ce titre, *Nicolas Fortané* décrit et analyse la trajectoire de l'écopathologie, médecine vétérinaire alternative émergente dans les années 1970 qui, une vingtaine d'année plus tard, confrontée à ses propres contradictions, sera réappropriée par les approches vétérinaires dominantes. Plus souvent, des formes d'hybridation empruntent tant au modèle dominant qu'à celui alternatif. Si, pour en saisir leur spécificité, chaque dynamique doit être rapportée aux périodes précises de leur processus de déploiement,

il est tout autant nécessaire de rendre compte des dimensions spatiales où elles s'inscrivent. En effet, en étroite relation avec les trajectoires et positions sociales, les effets de contextes géographiques s'appréhendent selon différentes échelles, du local au mondial, et non pas seulement au plan national comme nous conduit souvent à le faire l'impensé d'une lecture circonscrite à la société⁴⁹.

En ce qui concerne les alternatives agricoles, l'enjeu est donc de les réinscrire dans une histoire qui puisse rendre compte des relations entretenues entre les mondes paysans, les services de l'État et les savoirs experts et techniciens. Le contexte historique d'émergence de la science agronomique en France et en Allemagne dans les décennies suivant 1840 stimule l'usage croissant de la chimie, promeut une agriculture intensive et plus rentable⁵⁰. Soutenu par le pouvoir étatique de ces deux pays (bientôt suivis pas les autres contrées européennes), ce discours de disqualification des savoir-faire paysans au profit de l'expertise agronomique⁵¹ s'inscrit plus largement dans un contexte

⁴⁹ Ripoll Fabrice, Tissot Sylvie, « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, n°40, pp. 5-7, 2010.

⁵⁰ Jas Nathalie, *Au carrefour de la chimie et de l'agriculture : les sciences agronomiques en France et en Allemagne 1840-1914*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2001.

⁵¹ Jas Nathalie, « Déqualifier le paysan, introniser l'agronome » 1840-1914, *Écologie et Politique*, n°31, 2005, pp. 45-55.

de transformation lente mais continue des pratiques agricoles traditionnelles prises dans un processus de modernisation industrielle et capitaliste sous-estimée⁵². Confrontés à ces formes de rationalisation techniques et marchandes, les groupes paysans en France et à travers le monde ne réagissent pas de manière homogène. Allant de la soumission aux modes de résistances, en passant par l'accompagnement des grands domaines agricoles dirigés par des entrepreneurs à l'ethos productiviste⁵³ ou, au contraire, par la « dérobade », les modes de relations qui s'instaurent alors, selon les contextes, témoignent de la complexité et de la multiplicité des logiques sociales, techniques et symboliques à l'œuvre⁵⁴. En ce qui concerne les orientations productives proposées par les formations agricoles ces dernières années, **Philippe Sahuc** analyse à travers le cas d'un lycée agricole du Sud-Ouest, la manière dont les enfants d'agriculteurs, selon leurs origines sociales et leur socialisation différenciée, appréhendent les formations agricoles

⁵² Depecker Thomas, Joly Nathalie, « Agronomists and accounting. The beginnings of capitalist rationalisation on the farm (1800-1850) », *Historia Agraria*, n°65, 2015, pp. 75-94 ; Joly Nathalie, « Educating in economic calculus: the invention of the enlightened peasant via manuals of agriculture, 1830-1870 », *Accounting history review*, n°26, 2016, pp. 131-160.

⁵³ Joly, 2016, *op. cit.*

⁵⁴ Olivier de Sardan Jean-Pierre, « Paysanneries » in Bonte Pierre, Izard Michel (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 2002, pp. 565-568.

qu'elles soient orientées vers des options agro-environnementales ou plus conventionnellement tournées vers les dimensions techniques.

Si ces dernières années on change de registre, passant à l'injonction d'un « tout chimique » à celle de pratiques « durables » ou « écologiquement intensives » non sans contradictions (les logiques agroindustrielles et agrochimiques se perpétuant), les différentes composantes des mondes agricoles et ruraux ne demeurent pas figées dans une posture réactive qui serait monolithique. Ni totalement coopérants, dociles accompagnateurs ou victimes, rarement frontalement résistants, les agriculteurs, selon leurs ressources et leur position dans l'espace professionnel et plus largement rural, y (ré)agissent de manière hétérogène donnant à voir la réagrégation de groupes professionnels agricole autour d'arènes spécialisées, comme c'est le cas des semences paysannes des pratiques du non labour⁵⁵. *Camille François* montre que les processus de reconversion des pratiques productives à l'agriculture biologique sont pluriels et dépendent des ressources inégales des agriculteurs qui les disposent à orienter les arbitrages productifs dans un

sens conforme aux contraintes et intérêts de leur exploitation. Les dynamiques sociales se structurent ainsi autour de réseaux localisés et plus large, qui tendent bien souvent à s'affranchir des structures professionnelles historiques.

L'absence de reconnaissance institutionnelle des formes agricoles alternatives est partiellement démentie par l'émergence des premiers dispositifs de soutiens datant de la fin des années 1990, et bien qu'éparses, irréguliers, et très inférieurs à ceux accordés aux modes de production dominants, sont continus jusqu'à aujourd'hui. Il est fréquemment rappelé que les dispositifs agro-environnementaux sont mis en place sur le territoire national au tournant du XX^e et XXI^e siècle (Plan pluriannuel de Développement de l'Agriculture Biologique, Contrats Territoriaux d'Exploitation, Contrat d'Agriculture Durable pour ne citer que quelques dispositifs) suite aux crises sanitaires et aux scandales alimentaires qui se succèdent alors (maladie de l'encéphalite spongiforme bovine, « grippe aviaire », « poulet à la dioxine »...). Mais cette lecture « au présent » ne fait généralement pas le lien avec un courant bien plus profond qui irrigue les pratiques agricoles (il est vrai de manière marginale), à savoir le foisonnement d'approches agricoles

⁵⁵Demeulenaere Élise, Goulet Frédéric, « Du singulier au collectif. Agriculteurs et objets de nature dans les réseaux d'agricultures "alternatives" », *Terrains et Travaux*, 20, 2012, pp. 121-138.

écologiques. Outre les positions historiques prises par les fondateurs de ce qui allait devenir l'agriculture biodynamique et biologique au tournant du 19^e et du 20^e siècle⁵⁶, ce sont les pionniers de cette même agrobiologie qui, à partir de positions marginales, en tant que paysans, médecins, chercheurs vont, dès le début des années 1950, s'organiser pour produire des discours critiques et stimuler des modes de productions alternatifs qui s'homogénéisent dès la fin des années 1970⁵⁷. À ce titre, la trajectoire historique des modes de production et des produits agrobiologiques appréhendés comme « éthiques » analysée par **Marie-France Garcia, Nathalie Jas et Benoît Leroux**, permet de rendre compte des positions successives occupées – plus ou moins alternatives – au sein de l'espace social agricole.

D'autres dynamiques alternatives impulsées par des groupes agricoles et ruraux vont émerger en parallèle selon des contextes agricoles et politiques

⁵⁶Besson Yvan, *Histoire de l'agriculture biologique : une introduction aux fondateurs, Sir Albert Howard, Rudolf Steiner, le couple Müller et Hans Peter Rusch, Masanobu Fukuoka*, Thèse en études environnementales (sous la dir. de Bourg Dominique), Troyes, Université Technologique de Troyes, 2007.

⁵⁷Piriou Solenne, *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique*, Thèse de l'ENSAR, Rennes 2, 2002 ; Leroux Benoît, *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*, Thèse de sociologie (sous la dir. de Champagne Patrick), Paris, EHESS, 2011.

spécifiques⁵⁸. Parmi-eux, le réseau de l'agriculture durable (RAD) né de la rencontre d'une nouvelle gauche paysanne⁵⁹ et des mouvements critiques du productivisme⁶⁰. Du côté du syndicalisme agricole, dans des sphères sociales proches, la contestation de ce modèle apparaît à la fin des années 1980⁶¹. Plus largement, un ensemble de luttes, depuis celles menées au cours des années 1970 contre les installations nucléaires avec celle du Larzac⁶² ou, plus récemment, celle des Faucheurs volontaires d'OGM⁶³, les luttes dans les zones à défendre⁶⁴ contribuent à réactualiser, voire à créer de nouveaux

⁵⁸ Colloque « Une autre histoire des modernisations agricoles au XX^e siècle », 15-16 septembre 2017, AgroParisTech, Paris.

⁵⁹ Martin Jean-Philippe, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne : des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, La Découverte, 2005.

⁶⁰ Deléage, 2004, *op. cit.*

⁶¹ Bruneau Ivan, « Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants à partir d'une enquête sur la Confédération paysanne », in Hervieu Bertrand, Mayer Nona, Muller Pierre, Purseigle François, Rémy Jacques (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Paris, Les presses de SciencesPo., 2010, pp. 217-240.

⁶² Franquemagne Gaël, « La mobilisation socio-territoriale du Larzac et la fabrique de l'authenticité », *Espaces et sociétés*, n°143, 2010, pp. 117-133.

⁶³ Bernard de Raymond Antoine, Tétart Gilles, « Le mouvement des Faucheurs Volontaires d'OGM. La désobéissance civique comme expérimentation de la citoyenneté », *Journées Sociologues INRA*, déc 2010, France. 2010. <halshs-00617045>

⁶⁴ Barbe Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norôis*, n°201, 2016, pp. 238-239 ; Sencébé Yannick, « Empaysonnement de luttes urbaines : quand la défense de la terre nourricière s'invite au cœur des villes. L'exemple du Potager Collectif des Lentillières », *Revue POUR*, n°220, décembre 2013.

registres d'action et de mobilisation qui créent des passerelles entre fractions de groupes sociaux en fonction de certaines configurations (du Larzac à la ZAD de Notre Dame des Landes) faisant éclater l'idéologie du corporatisme agricole ouvertement critiqué depuis la fin des années 1960⁶⁵. Toutes ces mobilisations indiquent l'importance du lien articulant les dimensions de l'écologie politique aux pratiques et enjeux agricoles⁶⁶. Dans le registre des mobilisations collectives, **Clémentine Comer** analyse le renouvellement critique exprimé par des agricultrices à l'égard du travail agricole et des structures militantes, au sein de trois organisations agricoles implantées en Ille-et-Vilaine.

Durant les mêmes années 1980, un foisonnement de structures aux caractéristiques proches en termes de propriétés sociales et de positionnements⁶⁷ voit le jour en développant notamment des

« expériences de terrain alternative au modèle agricole dominant »⁶⁸. Cette émergence renouvelle les dynamiques critiques du productivisme agricole et les consolide par une prise en charge d'agents non spécialement agriculteurs : mouvements mettant en relation les mondes paysans/agricoles avec des groupes sociaux émergents qui cherchent à relocaliser et solidariser les échanges avec les paysans (Civam, Mrjc, Fadear, Amap, Terre de Liens, etc.)⁶⁹. En lien avec ces dynamiques sociales, **Véronique Rioufol et Peter Volz** décrivent deux associations citoyennes impliquées dans l'aide à l'installation aux fermiers pour accéder au foncier agricole, *Regionalwert AG* en Allemagne, et Terre de Liens en France.

Plus récemment, de nouvelles formes émergent autour d'expériences en agroforesterie, permaculture, ou encore du fait de vigneron fervent du « vin nature » ou de « néo-paysans » stimulant des « micro-fermes ». Ces nouvelles formes agricoles présentent des ressorts productifs et organisationnels qui s'écartent du modèle professionnel dominant et par conséquent demeurent marginalisés au sein des institutions agricoles. Ces « porteurs de

⁶⁵ Lambert Bernard, *Les paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970.

⁶⁶ Vrignon Alexis, *La naissance de l'écologie politique en France*, Rennes, PUR, 2017. Nous pourrions, aussi, faire ici référence aux courants tout aussi marginaux qui ont une influence déterminante sur les idées de l'écologie politique comme le courant Personnaliste, à la genèse de la dynamique « décroissantiste » (voir Mège Arnaud, *Militer pour la décroissance. De l'émergence d'une idéologie à sa mise en pratique*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Poitiers, 2016 ; Piriou Anne-Laure, *De la planète finie aux espaces de vie. La dimension spatiale des militantismes pour la décroissance en France et au Québec*, Thèse de géographie, Université de Paris-Est Créteil, 2016).

⁶⁷ Bruneau, 2010, *op. cit.*

⁶⁸ Deléage, 2004, *op. cit.*

⁶⁹ Successivement : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural ; Mouvement rural de jeunesse chrétienne ; Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural ; Association pour le maintien de l'agriculture paysanne.

projet » (pour reprendre la novlangue du milieu associatif qui les accompagne) pourraient s'affranchir d'autant plus des logiques expertes et techniciennes en mobilisant des ressources issues de leur trajectoire (ils sont bien souvent non descendants de familles agricoles), et du fait aussi de leur importance numérique, participer à la reconfiguration de l'espace professionnel agricole.

Enfin, la prise en compte de ces processus invite à les restituer dans des contextes culturels et des aires géographiques autres : résistance globalisée aux projets de dérégularisation des marchés (AMI, TTIP, CETA...) ⁷⁰. L'examen des dynamiques sociales et techniques, visant à contrecarrer une application grandissante des schèmes industriels et néolibéraux à la production agricole, nous ramène à des configurations hors de France et au sein d'organisations internationalistes : les relations entretenues entre ces différentes formes d'agriculture (vivrière, familiale, spécialisée, exportatrice, etc.) et les luttes paysannes actuelles pour la défense de leurs droits ⁷¹.

⁷⁰ Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), *Transatlantic Trade and Investment Partnership* (TTIP), *Comprehensive Economic and Trade Agreement* (CETA).

⁷¹ Mesini Béatrice, Thivet Delphine, « Dynamiques des luttes paysannes et rurales dans les forums sociaux 2000-2010 : vers une troisième génération de droits-devoirs envers la « Terre commune » », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*

En rappelant que les dynamiques agricoles alternatives (agriculture biologique, agriculture durable, agroécologie, etc.) prennent leur source, en France comme dans le monde entier, dans leur confrontation au modèle productiviste et industrielle, les mouvements de résistances agricoles et leurs soutiens objectifs réinvestissent la question de la reterritorialisation de la question agricole. Ces innovations sociales (circuits courts, vente à la ferme, réseau pour le maintien d'une agriculture paysanne, etc.) contribuent à requalifier une « image » positive de l'activité agricole ⁷² en replaçant l'agriculteur/le paysan dans un rôle de référent et répondant à une demande de reconnaissance sociale de la part du monde agricole. Elles participent non seulement à reterritorialiser les systèmes de production mais également à rénover un lien social distendu entre le monde agricole et le restant de la société.

[En ligne], n°22, 2014 : <http://tem.revues.org/2461>

⁷²Streith Michel, « Les agriculteurs et la reconstruction du lien social. Actions innovantes en milieu périurbain parisien », in Poulot Monique (dir.) : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, vol. 1 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*, ENSP, Université de Nanterre, 2008, pp. 159-167.